



## Compte-rendu du Comité Technique Local du 07/07/2015

Le CTL s'est réuni le 7 juillet 2015 pour examiner les thèmes principaux suivants :

### 1) Fusion des SIP de Belfort Nord et Belfort Sud

Le groupe de travail s'est réuni le 19 juin 2015 pour examiner le schéma organisationnel du futur SIP qui prévoit 4 cellules : accueil, recouvrement, mission foncière, gestion ; pour cette dernière, la direction est favorable à la mise en place d'un seul secteur pour favoriser la « souplesse organisationnelle ».

Prochain rendez-vous du groupe de travail début septembre pour examiner l'installation immobilière.

Convoqués pour une deuxième session les organisations syndicales ont voté unanimement contre cette fusion.

Celle-ci n'est motivée que par les suppressions d'emploi !!!

### 2) Transfert de la trésorerie de Valdoie au CDFP de Belfort

Le groupe de travail étoffé d'un agent du service s'est réuni le 02 juillet 2015 et a acté l'installation matérielle de la trésorerie dans la salle des Remparts du CDFP.

La demande de création d'un bureau supplémentaire a été transformée en pose de paravents pour limiter les problèmes de bruit !

Installation à minima dans le cadre des crédits contraints.

Pour la CGT, la fermeture d'un service de proximité est toujours un recul du Service Public, qu'on ne peut accepter. C'est pourquoi vos élus ont maintenu leur vote contre avec l'ensemble des organisations syndicales.

### 3) Transfert du pôle enregistrement au SPF

Ce transfert est programmé pour le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

2 emplois seraient transférés du SIE au SPF .

A notre demande, la direction a précisé qu'il n'y aurait pas de fusion des missions, dans un 1<sup>er</sup> temps...

Nous ne sommes pas dupes !

Rien n'est fixé sur l'affectation et le futur régime indemnitaire des agents intégrant le SPF.

Etonnant après 3 ans de discussions au niveau de la DGFIP !

L'installation immobilière n'est pas résolue. Comme quoi le ratio de 13 m2 par agent ne règle pas tous les problèmes.

Vote contre à l'unanimité des organisations syndicales.

### 4) Organisation de la mission foncière des particuliers

Création envisagée d'un SDIF (Service Départemental des Impôts Foncier) au 1er janvier 2017 regroupant l'ensemble des missions foncières.

Pour rappel : en 2007 les missions foncières avaient été éclatées entre les Centres Des Impôts et le Centre Des Impôts Foncier...

Faire et défaire, entre temps on continue de supprimer des emplois !

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les deux cellules foncières existantes passeraient sous pilotage unifié du responsable du CDIF.

### 5) Apprentissage à la DGFIP

Le gouvernement a décidé de développer l'apprentissage dans la fonction publique.

En local, le Directeur a souhaité embaucher des apprentis dès la rentrée scolaire 2015.

2 contrats sont prévus pour la DDFIP 90 :

- une licence pro en comptabilité contrôle de gestion à la trésorerie de Valdoie
- un DUT affaires juridiques au SPF

Compte tenu de cette mise en place dans l'urgence, les élus CGT s'interrogent sur la volonté réelle du gouvernement:

est-ce former efficacement des jeunes ou trouver de la main d'oeuvre à bon marché et pallier aux suppressions massives d'emplois ?

## 6) Questions diverses :

A la demande des élus CGT, il a été demandé à la direction une clarification concernant l'installation des imprimantes.

Un groupe de travail composé uniquement de la direction et de chefs de service s'est réuni afin de valider l'emplacement des nouveaux mopieurs dans les différentes structures.

Cette nouvelle installation est conditionnée à l'enlèvement de l'intégralité des imprimantes individuelles même encore en état de fonctionnement !

51 « solutions d'impression » ont été commandées en remplacement des 129 existantes actuellement.

Suite à l'intervention des élus CGT, dans un premier temps :

Seuls les mopieurs actuels seront remplacés ;

Un nouveau groupe de travail intégrant les « praticiens » (agents des services) se réunira en septembre pour définir la suite du déploiement du matériel d'impression (mopieurs supplémentaires et imprimantes individuelles).

Un prochain CTL est déjà prévu le 16 juillet 2015 pour représenter au vote le point 3 rejeté.

Vos représentants CGT

Marc BALDACCINI

Chantal KNOEPFLIN

Nathalie BALDACCINI

**LA CGT A VOTRE ECOUTE**